



## LA DSDEN77 RAPPELLE LES RETRAITES : TOUT VA TOUJOURS TRES BIEN MONSIEUR LE MINISTRE !

La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de Seine-et-Marne vient d'envoyer un courrier à tous les professeurs des écoles retraités du département pour effectuer des missions de remplacement dans les écoles du département parce que l'Education nationale n'est plus en mesure de mettre un enseignant dans toutes les classes. C'est un aveu d'échec des politiques publiques en la matière. En effet, de son propre aveu, le département éprouve de grandes difficultés à recruter.

Il n'est pourtant pas si lointain le temps où d'aucuns se félicitaient des 136 postes supplémentaires alloués à la Seine-et-Marne... Nous étions très loin des 800 postes réclamés par la CGT Educ'action 77 mais il fallait se réjouir de cette dotation. Dotation tellement conséquente pour le département qu'un mois après la rentrée scolaire, 90 titulaires remplaçants étaient affectés sur des postes à l'année pendant que la DSDEN devait en urgence engager un important plan de recrutement de contractuels.

Mais force est de constater que le métier d'enseignant n'attire plus. Et pour cause.

Depuis 2002, la valeur du point d'indice est passée de 4,318€ à 4,686€, soit une augmentation de 8,5%, alors dans le même temps l'inflation a été de 29,8%... Si le point indiciaire avait simplement suivi l'inflation alors les enseignants en milieu de carrière gagneraient plus de 400 euros nets supplémentaires. Quand un professeur des écoles néo-titulaire, alors Bac+3, gagnait 2,1 SMIC en 1981, il ne gagne plus aujourd'hui, malgré son Bac+5, qu'1,3 SMIC. Actuellement, la rémunération de la qualification (Bac +5) d'un professeur débutant est inférieure à 300 euros par mois. Pour la CGT, la mesure de la qualification se calcule en soustrayant le SMIC (salaire de référence à niveau bac) du salaire analysé. Ainsi, la qualification des enseignants en début de carrière, aujourd'hui fixée à Bac+5, est de 1828 - 1539 (SMIC) soit 289€ pour un Master quand celle d'un ingénieur débutant (Bac +5) est de près de 1000 euros !

Pour la CGT Educ'action de Seine-et-Marne, cette situation scandaleuse démontre que les enseignants sont les oubliés des politiques gouvernementales : salaires ingrats, conditions de travail dégradées, manque de remplaçants, manque de psychologues scolaires, etc.

Depuis de nombreuses années, la CGT Educ'action demande que soient mis en œuvre des choix ambitieux pour nos élèves, pour les enfants, futurs adultes citoyens d'une société désabusée. Depuis de nombreuses années, elle exige une véritable revalorisation salariale : une augmentation immédiate pour tous les personnels de 400 € sous la forme d'un avancement de 90 points d'indice dans la grille pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat subie, une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice, le doublement minimum du traitement entre le début et la fin de carrière et l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire.

L'école de la République a besoin de moyens humains et financiers pour attirer des enseignants qualifiés et former notre jeunesse. Quant aux retraités, le gouvernement ferait mieux de revaloriser leurs retraites afin que nos anciens n'aient pas besoin de travailler.